

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 mars 2016 à 20 h

Convocation du 23 mars 2016

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, LAURENT, COUET, BONIN, Messieurs LHUILLIER, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusés : Mme BAUDRY, Mrs PIAU, ROUSSIASSE.

Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 Mars 2016.

Le conseil municipal s'est réuni pour le vote des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2015 et vote du budget 2016.

### **EXERCICE 2015**

Le conseil municipal approuve le résultat de clôture de 2015, à savoir :

Fonctionnement : 532 780,16 €uros et Investissement : 16 764,88 €uros et décide d'affecter 392 277,48 €uros en investissement et 140 502,68 €uros en fonctionnement pour 2016.

### **BUDGET 2016**

Après présentation du budget communal, le conseil municipal vote ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 975 015,68 €uros et en dépenses et recettes d'investissement à 627 167,00 €uros.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, à savoir : Taxe d'habitation : 10,52 % - Taxe foncière (bâti) : 18,06 % - Taxe foncière (non bâti) : 27,69%.

Les investissements pour 2016 s'élèvent à un total de 627 167,00 €uros dont les principaux sont :

- Extension réseau éclairage public « La Jametière » : 6 626,00 €
- Rénovation éclairage public (Remplacement lampes énergivores) : 18 700,00 €
- Revêtement sol école maternelle : 3 450,00 €
- Revêtement mural deux classes groupe scolaire : 4 252,00 €
- Travaux intérieurs église : 157 400,00 €
- Deux portes salle du stade : 3 205,00 €
- Voirie 2016 « Route de Mouchet » : 30 000,00 €
- Aménagement voirie « La Jametière » : 48 000,00 €
- Aménagement voirie « Rue de la Roche » : 211 080,00 €
- Création chemin piétons « Rue de la Chambardelière » : 2 000,00 €
- Acquisition local 25 Ter « Rue de la Vincenderie » : 30 000,00 €
- Enfouissement réseaux éclairage public « Rue de la Vincenderie » avec connexion « Rue des Longeards » : 40 910,00 €.

### **Relevé de la façade Nord du Prieuré**

En vue d'une demande de subvention régionale pour la réfection de la façade Nord inscrite à l'inventaire des monuments historiques, un relevé des existants doit être joint au dossier. Madame le Maire présente au Conseil Municipal deux devis d'architectes. L'entreprise DASSE est retenue pour effectuer ce travail. La demande de subvention est à déposer à l'automne prochain.

### **Compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 mars 2016**

A la demande du Comité de Pilotage du Grand Saumurois (COFIL), la Communauté de Communes Loire-Longué doit constituer des groupes de travail sur les différentes compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Le pôle Est composé des communes de VERNANTES, VERNAIL LE FOURRIER, COURLEON et MOULIHERNE a proposé à la CCLL les membres aux différents groupes de travail.